**REVUE de PRESSE du 01 au 30 juin 2017**

**\*\*\***

**Cette revue de presse est destinée en priorité aux membres des associations Avenir Cambodge, Action Cambodge Fronton, et Fondation Gravelle auxquels sont associés tous les amis qui veulent se tenir informés sur le Cambodge auquel ils sont liés pour diverses raisons. Cette revue, essentiellement tirée du Cambodia Daily, se borne à donner des faits, sans porter de jugement, laissé à l’appréciation du lecteur.**

**POLITIQUE INTERIEURE**

**Elections Communales**

Le 5 juin, malgré un manque de chiffres officiels, les deux partis majeurs ont clamé leur victoire. Des résultats non officiels ont d’abord été postés sur « Fresh News », décrédibilisant le comité des élections. Le comité des élections devait annoncer les résultats rapidement après la fermeture des bureaux de vote vers 15h, mais cela a pris quelques heures en raison d’un problème de connexion internet. 1.163 communes ont été remportées par le PPC (Parti du Peuple Cambodgien) et 482 par le PNSC (Parti National du Salut du Cambodge).

Les observateurs indépendants ont constaté des élections paisibles et pacifiques malgré quelques problèmes, notamment la présence d’officiels non autorisés dans certains bureaux de vote tentant d’intimider les observateurs et des militaires arrivant aux bureaux de vote dans leurs camions.

Selon le comité des élections, près de 7 000 000 de citoyens sont allés voter, ce qui représente un record de participation (CD du 06.06.2017). Sur les 1646 communes cambodgiennes, 1.645 étaient divisées entre les 2 partis majeurs le PPC et le PNSC. Une seule s’est démarquée, la commune de Banteay Meanchey qui a été remportée par le « Parti de l’Unité Nationale Khmère » (CD du 06.06.2017). Nhek Bun Chhay, président du Parti de l’Unité Nationale Khmer a été démis de ses fonctions de conseiller du gouvernement selon un décret royal. Il occupait ce poste depuis presque 5 ans (CD du 12.06.2017).

Le PNSC a demandé le recompte des voix pour 27 communes dans au moins 5 provinces dans lesquelles il a perdu avec moins de 0.5% (CD du 12.06.2017). Les 12 et 13 juin, dans la Province de Svay Rieng un recompte des votes a donné lieu à des disputes entre les deux partis majeurs. La commune de Doung a finalement été remportée par le PPC. Le 14 juin, deux autres Communes, l’une à Battambang et l’autre à Kompong Thom, ont été remportées par le PNSC (CD du 15.06.2017).

Kem Sokha a promis la tolérance de son parti à la communauté cambodgienne musulmane s’il était élu aux prochaines élections nationales (CD du 22.06.2017).

Le Premier Ministre a appelé les personnes travaillant au service de l’Etat à surveiller leur attitude et celle de leur famille. Bien que le PCC ait remporté 70% des communes, il est nécessaire de reconnaitre que des centaines de communes ont été perdues en raison du mauvais comportement de leur dirigeant selon Hun Sen (CD du 27.06.2017).

Suite à une fuite d’information, il s’avère que le PPC a commandé des sondages auprès d’une société basée en Israël et qui aurait aidé le Premier Ministre Benjamin Netanyahu à se faire réélire (CD du 19.06.2017).

**Parti des jeunes cambodgiens**

Le Président du parti des jeunes cambodgiens, Pich Sros, a déposé une plainte auprès de la cour municipale de Phnom Penh contre le Président du PNSC, Kem Sokha. Le problème porte sur l’appel fait par Kem Sokha une semaine après les élections du 4 juin, au près des électeurs, les exhortant à ne pas gaspiller leur vote en le donnant à un parti mineur. M. Sros considère cela comme une incitation à discriminer son parti. Certain pense que derrière cette attaque se cache le PCC bien que Pich Sros soutienne être le seul responsable de ses actes (CD du 27.07.2017).

**LPD « Ligue pour la démocratie »**

Le comité a donné un avertissement au parti de la « Ligue pour la démocratie » pour avoir violé la loi en ayant critiqué sur internet d’autres partis politiques 24 heures avant le vote. Le parti encourt une inéligibilité de 5 ans et une amende de 10 millions de riel (environ 2500$) (CD du 05.06.2015).

Une plainte a été déposée contre Khem Veasna, président du parti LDP pour insulte publique. Lors d’un rassemblement, il a déclaré détester la race khmère. Il encourt une amende comprise entre 100 000 et 10 million de riel (25 à 2500 dollars) (CD du 20.06.2017).

**Affaire Sam Rainsy**

L’interdiction de territoire de Sam Rainsy qui avait été ordonnée auprès des douanes et des compagnies aériennes a été levée par le Premier Ministre le 14 juin, en réponse à une interview donnée par Sam Rainsy sur Radio Free Asia au cours de laquelle il s’est ouvertement moqué de la lâcheté de Hun Sen, insinuant que ce dernier aurait peur de son retour (CD du 15.06.2017). Le Premier Ministre a déclaré que M. Rainsy serait immédiatement placé en prison s’il essayait de revenir au Cambodge (CD du 19.06.2017).

**Célébration**

Une célébration du Premier Ministre Hun Sen va être organisée afin de fêter les 40 ans de sa défection des Khmer Rouges pour rejoindre le Vietnam. Il s’est présenté comme le sauveur du Cambodge et des centaines de brochures retraçant cet évènement sont en cours d’impression. Il est également fait pression pour inscrire cet épisode dans les manuels scolaires (CD du 20.06.2017).

Le 21 juin, dans la province de Tbong Khmum, ou, 40 ans plus tôt, Hun Sen alors jeune député commandant régional de l’armée Khmère Rouge, a déserté pour rejoindre le Vietnam et aidé à fonder les forces rebelles, le Premier Ministre a repris sa campagne belliqueuse. Il a menacé de tuer par centaines pour rester au pouvoir et a accusé l’opposition de préparer une guerre par ses discours. Cela fait écho aux allégations récentes de Sam Rainsy (CD du 22.06.2017).

**Affaire Kim Sok**

Le commentateur politicien emprisonné depuis février pour diffamation et accusé d’avoir voulu attribuer le meurtre de l’analyste politique Kem Ley au PPC, a profité de son audition le 21 juin pour accuser le Premier Ministre Hun Sen d’utiliser son pouvoir pour le maintenir en prison (CD du 22.06.2017).

**Divers**

\* Le parti de l’opposition a déclaré qu’il mettra tout en œuvre pour faire passer son engagement de donner 500 000$ à chaque commune auprès de l’Assemblée Nationale. Le PNSC demandera au PPC d’inclure cette dépense au budget national de novembre.

\* Le gouverneur Pa Socheatvong et trois gouverneurs provinciaux vont êtes remplacés suite à leur nomination au poste de conseiller du gouvernement. Cela ouvre la voie à la première femme gouverneur de province au Cambodge, Mithina Phouthoring nommée à Koh Kong (CD du 19.06.2017).

\* Le 4 juin marquait le 68ème anniversaire du jour ou la France a officiellement cédé la région de Cochinchine au Vietnam. Cet épisode continue de provoquer la colère de beaucoup de Cambodgiens. Chaque année une marche est organisée pour commémorer cet événement, mais cette année, elle a été repoussée au 26 juin en raison des élections communales. La police a été déployée pour empêcher la marche d’une trentaine de personnes qui voulait remettre leur pétition à l’Assemblée Nationale. La police a finalement autorisé un petit nombre d’entre eux à se rendre à l’Assemblée en voiture pour déposer leur demande (CD du 27.06.2017).

\* Le 29 juin, le Sénat a approuvé à l’unanimité la candidature de Kun Lum Ang qui siègera à la chambre à la place de son mari emprisonné. Elle remplacera Hong Sok Hour condamné en novembre dernier à 7 ans de prison après avoir posté un traité soit disant falsifié dénonçant la frontière entre le Vietnam et le Cambodge. Sa peine vient d’être confirmée en appel et il avait démissionné du parti de Sam Rainsy afin de laisser le champ libre à sa femme (CD du 30.06.2017).

**ECONOMIE**

Au moins 1000 grévistes du secteur du textile ont soumis une pétition au Ministère du Travail le 8 juin 2017 demandant l’intervention du gouvernement pour la réintégration de 11 travailleurs suspendus dont 10 ont déclarés avoir été discriminés en raison de leur engagement auprès d’un syndicat local. Les employés de cette usine avaient initialement commencé leur grève le 2 juin afin d’obtenir un jour de congés payé pour aller voter (CD du 09.06.2017). La grève a pris fin après une semaine, le 10 juin, les ouvriers ayant accepté de perdre leur salaire pour la semaine suite à l’intervention du gouvernement afin de réintégrer les 11 personnes suspendues (CD du 12.06.2017).

**SOCIETE**

**Droits de l’Homme**

\* Sam Sokong, l’un des avocats des 5 membres d’Adhoc détenus en prison depuis plus d’un an a rempli sa dernière demande de remise en liberté sous caution pour Ny Chakrya auprès de la cour de Phnom Penh. Les précédents appels ont été rejetés au prétexte que la cour avait besoin de plus de temps pour enquêter. Depuis tout ce temps, très peu d’éléments nouveaux sont apparus et il est donc demandé au tribunal de fermer l’enquête et de procéder au jugement (CD du 01.06.2017). Le 21 juin, les investigations menées depuis 13 mois ont enfin pris fin. Ny Sokha, Nay Vanda, Yi Soksan et Lim Mony ont déposé leurs demandes de remise en liberté sous caution auprès de la Cour Suprême de Phnom Penh. La cour a déjà étendu 2 fois d’une durée de 6 mois la détention des 5 membres. La première fois en octobre puis la deuxième fois en avril (CD du 22.06.2017). A la surprise générale, les 5 détenus ont été libérés le 29 juin au soir et ont pu retrouver leurs familles. La décision du juge est basée sur le fait qu’il a terminé son enquête mais aussi sur l’état de santé des 5 membres d’Adhoc qui se dégradait (CD du 30.06.2017)

**Environnement**

\* Un fermier parti à la cueillette de champignons s’est fait tuer par un éléphant sauvage dans la zone protégée de la province de Mondolkiri. Si ce genre d’accident reste rare, les cas pourraient se multiplier à l’avenir en raison de la forte déforestation (CD du 12.06.2017).

\* Suite aux divers rapports montrant une différence entre les quantités de sable exportées, Son Chhay un législateur du PNSC a demandé officiellement au Ministre des Mines et des Energies de fournir le détail des enregistrements de vente du sable de silice, seule variété autorisée à l’export après l’interdiction mise en place l’année dernière (CD du 15.06.2017).

\* Plus de 100 tortues en danger d’extinction ont été remisent an liberté dans le Mékong dans la province de Kratie dans un effort commun des organisations de conservation et l’administration de la pêche pour augmenter le nombre d’espèces (CD du 22.06.2017).

**Déforestation**

\* Une trafiquante de bois précieux connue et arrêtée en Octobre dernier a nié les charges retenues contre elle lors de son audition le 8 juin. Mme Samneang (surnommée grand-mère Proeung) accompagnée d’un groupe d’hommes avaient essayé de récupérer du bois coupé illégalement auprès d’une administration forestière locale (CD du 09.06.2017).

\* Six officiers de police et de police militaire en congés, ont été arrêtés après avoir pourchassé un van rempli de bois au travers de plusieurs provinces en klaxonnant et en tirant en l’air. Ils ont ensuite empilé le bois dans 3 différentes voitures après que le chauffeur du van ait abandonné son véhicule pour s’enfuir en courant (CD du 15.06.2017). 5 d’entre eux ont été placés en détention provisoire (CD du 20.06.2017).

**Expropriation**

\* Le 6 juin, l’école abritée dans le bâtiment blanc conçu par le célèbre architecte cambodgien Vann Molyvann, a fermé ses portes. Elle est expulsée elle aussi du bâtiment avec les autres occupants qui ont accepté une compensation du gouvernement. Les résidents ont été informés qu’ils pouvaient déménager à cette date bien qu’aucune date limite officielle n’ait été communiquée (CD du 06.06.2017).

\* Le 19 juin, le département chargé de gérer le site archéologique d’Angkor a commencé à détruire une première partie des maisons et magasins construient illégalement dans le parc quelques semaines avant les élections du 4 juin. Plus de 500 constructions sont concernées (CD du 20.060.2017). Le projet de destruction est soutenu par l’Unesco (CD du 27.06.2017).

**Lutte antidrogue**

\* Les habitants de la commune d’Akrei Khsat dans la province de Kandal considèrent avoir presque atteint le statut de crise en ce qui concerne les problèmes de drogue. L’usage et le trafic de drogue, surtout la mésamphétamine mais aussi l’héroïne, deviennent de plus en plus important au Cambodge. D’après le Comité National des Elections, la commune a voté en masse pour le PNSC dans l’espoir de voir un changement de situation. A l’échelle nationale, les autorités ont arrêté plus de 8000 personnes pour des crimes relatifs à la drogue mais beaucoup des personnes arrêtées s’avèrent être des consommateurs (CD du 22.06.2017).

\* Le programme de lutte anti-drogue a fait exploser le nombre de détenu dans les prisons. Depuis la fin de l’année dernière, la population carcérale a augmentée de 20% (CD du 23.06.2017). Le gouvernement déclare lui, que cette campagne est un succès. Le 26 juin les autorités ont détruit par le feu 126 kg de drogue saisies représentant une valeur d’environ 4 million de dollars (CD du 27.06.2017).

**Divers**

\* Le chef de police de Veal Mlou dans le district de Ponhea Krek a été tué à coup de machette alors qu’il se rendait en moto sur les lieux d’un jeu de pari illégal. Son assaillant a été arrêté pour meurtre avec préméditation. Il s’agirait de la vengeance d’un homme alcoolique et violent plusieurs fois arrêté pour avoir battu sa femme (CD du 05.06.2017).

**\*** Le Ministère de la Défense enquête sur un cas de trafic d’armes entre le Cambodge et la Thaïlande. Cette allégation fait suite à l’arrestation d’un officier de police cambodgien travaillant pour le Ministère de l’Intérieur au département de l’immigration, d’un officier de l’armée de l’air et un ressortissant thaïlandais, dans la province de Trat en Thaïlande au volant d’un pick-up remplis de douzaine d’armes et de grenades (CD du 09.06.2017).